



GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE ENTRAÎNEUR 3



À qui s'adresse le stage Entraîneur 3 ?

Le stage Entraîneur 3 (Contexte du PNCE : Compétition - Développement) est le deuxième niveau du volet « Compétition – entraîneur de performance » du programme de certification des entraîneurs de Tennis Canada. Il correspond à [l'étape 4 « Consolidation » du DLTA](#) pour les filles de 12 à 14 ans et les garçons de 13 à 15 ans.

Ce stage pour les entraîneurs de performance s'adresse aux entraîneurs qui travaillent avec des joueurs d'élite à leur stade de consolidation (âge idéal de 12 à 15 selon les standards internationaux) du programme de développement à long terme des athlètes (DLTA) de Tennis Canada. L'entraîneur 3 veille au développement des joueurs d'élite et possède l'intégrité, le dévouement, le sens de responsabilités et les habiletés nécessaires pour former des joueurs de tennis canadiens de niveau international. Les entraîneurs 3 sont passionnés et travaillent sans relâche pour développer et instaurer un environnement propice à la formation des athlètes, en y incluant les composantes requises pour qu'ils traversent avec succès l'étape de consolidation et parviennent aux suivantes (âge idéal de plus de 15 ans selon les standards internationaux).

Fonctions dans l'industrie : entraîneur dans une académie ou un programme de développement des juniors, rôle de direction dans une académie, entraîneur personnel et de tournée, entraîneur provincial aux championnats nationaux, entraîneur pour les Jeux du Canada, entraîneur de compétitions pour les adultes.

TOUS LES CANDIDATS DOIVENT TRAVAILLER À L'ANNÉE AVEC DES JOUEURS U14 DE NIVEAU NATIONAL OU DES JOUEURS U-16 ET U18 COMPÉTITIFS DE NIVEAU PROVINCIAL

Quel est la priorité du stage ?

L'objection principal de ce stage est de fournir aux entraîneurs les habiletés nécessaires pour qu'ils puissent inculquer aux jeunes joueurs les compétences requises (tactiques, techniques, physiques et psychologiques) pour traverser avec succès l'étape de « Consolidation » et se préparer pour l'étape « Comment être performant », selon les exigences internationales de ce groupe d'âge. N.B. La plupart des joueurs de niveaux national et provincial demeurent à l'étape de « Consolidation » jusqu'à la fin de leurs années juniors.

L'entraîneur sera capable de développer les attitudes et les valeurs qui mènent à des performances d'élite en bâtissant un environnement propice à la haute performance. Il saura s'attacher aux détails qui entourent la gestion des activités du joueur et travailler sans relâche au développement et au maintien de bonnes habitudes de travail. De plus, l'entraîneur pourra répondre aux besoins des adultes de compétition ([jusqu'au niveau 5,0](#)) dans le contexte d'un club de tennis.

Les sujets principaux comprennent :

1. Concevoir un programme d'entraînement qui respecte les exigences des étapes du DLTA (selon les standards internationaux de « Développement », « Consolidation » et « Comment être performant »)
2. Diriger un programme de développement pour juniors
3. Planifier un entraînement, y compris :
 - a. Évaluer le joueur par rapport aux normes internationales
 - b. Concevoir un plan de développement pour atteindre les standards
 - c. Évaluer la progression du joueur et modifier le plan en conséquence
4. Diriger un entraînement, y compris :
 - a. Développer les attitudes et l'engagement en l'excellence
 - b. Développer les habiletés psychologiques, techniques, tactiques et physiques
 - c. Repousser les limites psychologiques, techniques, tactiques et physiques
5. Entraîner et fournir de l'aide durant les compétitions
6. Analyser les performances
7. Respecter l'éthique

[Cliquer ici pour un aperçu du stage Entraîneur 3](#)

Quelles sont les exigences préalables au stage ?

1. Certification minimale requise : Entraîneur 2 ou reconnaissance de la compétence d'entraîneur
 - a. N.B. : s'il est nouveau au Canada, l'entraîneur doit fournir une preuve de certification équivalente obtenue d'une fédération reconnue par l'ITF pour que Tennis Canada la reconnaisse. Il doit avoir travaillé au moins deux ans avec des joueurs d'élite à l'étape de « développement » (12 ans et moins – niveau provincial/national) ou plus.
2. Âge requis : 21 ans
3. Niveau de jeu requis: [5,0](#) et être capable d'échanger à un niveau élevé, en plus de démontrer des habiletés avancées qui permettent de travailler avec les meilleurs joueurs nationaux à l'étape de « Consolidation » (âge idéal de 12 à 15 ans selon les standards internationaux, ou 18 ans et moins au niveau national)
4. Les entraîneurs doivent compter sur la présence de **deux** joueurs de l'étape « Consolidation » avec qui ils travailleront pendant tout le stage. Ils sont responsables du développement global des joueurs et les entraînent sur une base hebdomadaire (cours privés ou en groupe; soutien en compétitions). Vous travaillerez avec ces joueurs pour les travaux liés à votre portfolio.
5. Être membre en règle de [l'Association des professionnels de tennis](#).
6. Si ce n'est déjà fait, l'entraîneur doit remplir en ligne l'évaluation du PNCE intitulée [Prendre des décisions éthiques Compétition - Développement](#) avant le premier regroupement du stage.

Critères d'admissibilité pour les anciens joueurs professionnels canadiens

- Manifester son désir et son engagement à devenir Entraîneur 3 et plus.
- Avoir joué pour le Canada en Coupe Davis ou en Coupe Fed, ou avoir été classé parmi les 200 premiers ATP/WTA en simple ou les 100 premiers ATP/WTA en double
- Être en règle avec Tennis Canada et avoir de fortes qualités de leadership

- Être disposé à participer à des activités variées comme des camps d'entraînement, des regroupements dans le cadre du stage d'Entraîneur 3, des affectations personnelles et une supervision par une sélection d'entraîneurs nationaux

Quels sont les documents et le matériel requis pour le stage ?

1. Les entraîneurs doivent avoir accès à une caméra vidéo, un microphone sans fil, un trépied et être capable de transférer les vidéos dans un ordinateur.
2. Les entraîneurs doivent être capables de produire des documents électroniques (WORD et PDF).

Comment m'évaluera-t-on ?

Vous devrez lire et signer une lettre d'Engagement vers l'excellence pour assurer que vous comprenez les exigences du stage.

Les points suivants résument les différentes évaluations que vous devrez passer pour obtenir votre certification d'Entraîneur 3. (N.B. Les thèmes de chaque évaluation proviennent des compétences requises dans le DLTA). Il s'agit :

1. D'évaluations sur le terrain
2. D'évaluations de vidéos d'entraînement (réalisées chez vous)
3. De l'évaluation du projet principal du stage

Maîtriser les fondamentaux techniques/tactiques par le biais d'un « entraînement de qualité »

1. Être capable d'organiser et de diriger un entraînement avec volume approprié et rétroaction, en utilisant la philosophie de « Repousser les limites » d'une habileté technique ou tactique
2. Utiliser un style de communication approprié pour créer un environnement de défi et inspirer la qualité et la recherche de standards élevés grâce à une concentration sans faille sur la tâche à accomplir
3. Concevoir des exercices appropriés pour maîtriser les habiletés requises

Défier son joueur à devenir performant en favorisant la concentration et la compétitivité grâce à un « entraînement de qualité »

1. Être capable d'organiser et de diriger un entraînement qui développe les qualités de performance, de compétitivité et de concentration en défiant la mentalité des joueurs
2. Utiliser un style de communication approprié pour créer un environnement de défi et inspirer la qualité et la recherche de standards élevés grâce à une concentration sans faille sur la tâche à accomplir
3. Concevoir des exercices appropriés pour maîtriser les valeurs ou les habiletés requises

Évaluation des envois de balles

1. Cadence adéquate, précision, puissance et effets de balles pour entraîner un joueur à l'étape de « Consolidation »
2. Capacité à ajuster le niveau de difficultés des échanges pour préparer le joueur à l'étape suivante de son développement

Évaluation du projet principal du stage

1. **Identifier** les priorités du joueur en termes de performances et fixer des objectifs raisonnables en fonction de l'étape de son développement, du style de jeu et du développement à long terme.
 - a. Les tâches du joueur doivent correspondre à l'étape « Consolidation » du DLTA
 - b. Résumé du travail fait avec le joueur au cours des six derniers mois
 - c. Identification des priorités selon la logique et les faits (diagrammes, vidéos, statistiques)
2. **Enseigner** les habiletés techniques, tactiques, physiques et psychologiques nécessaires pour accomplir une tâche spécifique
 - a. Présentation des priorités identifiées au joueur
 - b. Aperçu de l'étape initiale du développement
3. Concevoir une structure d'entraînement assez dense pour s'assurer de **développer** les habiletés jusqu'à leur maîtrise
 - a. Aperçu de l'étape de consolidation des habiletés
4. Démontrer la capacité d'ouvrir systématiquement les nouvelles habiletés pour assurer une **différentiation** automatique.
 - a. Aperçu de l'étape de l'automatisation des habiletés
5. **Préparer** le joueur à utiliser l'habileté apprise dans des situations de match, **analyser** l'efficacité de la nouvelle habileté et **réévaluer** le joueur pour modifier la planification annuelle
 - a. Aperçu de la préparation avant-match (horaire, routine, plan de match)
 - b. Travail au cours du match (évaluation, observation du joueur et de la performance)
 - c. Rapport d'après-match (observations du joueur sur sa performance, observations de l'entraîneur sur le joueur et sa performance, évaluation du joueur et ajustement de la planification annuelle)

Travaux variés

1. Vidéos d'entraînements variés
2. Planification du joueur
3. Travaux écrits (ex : rapport de lecture, réflexions...)

N.B. Veuillez prendre note que d'autres travaux et évaluations peuvent s'ajouter si le responsable du développement des entraîneurs estime qu'ils sont nécessaires à l'acquisition des connaissances requises.

Les candidats doivent «rencontrer les exigences» dans toutes les évaluations et travaux pour obtenir la certification. Si un candidat obtient la note «ne rencontre pas les exigences ou incomplet» lors d'une évaluation ou dans un travail présenté, il devra le/les reprendre. Les dates des évaluations et les dates d'échéances des travaux à remettre seront clairement annoncées durant le stage.

Après la date de la fin du stage, les candidats ont 12 mois pour compléter avec succès toutes les évaluations et les travaux. Ils peuvent reprendre une évaluation «qui ne rencontre pas les exigences» qu'à 2 reprises seulement. Autrement, ils doivent reprendre la totalité du stage au plein tarif.

Qui supervisera le stage ?

Le directeur du développement des entraîneurs de Haute performance, Jocelyn Robichaud, avec l'aide de la responsable du département des entraîneurs Marie-France Mercier et une équipe de formateurs incluant Eric Giguere, Christine Picher, Simon Bartram et Sébastien Leroux. Le stage inclura également des experts du domaine sportif dont André Parent comme expert en développement physique.

Quel est le calendrier d'un stage et l'implication requise ?

Il s'agit d'un stage de 30 jours divisé en 6 regroupements de 5 jours chacune, durant une période totale d'un an et demi. Une présence à toutes les sessions (100%) est requise pour ce stage.

Votre engagement pour le stage implique de vous assurer de vous libérer pour les jours de stage ainsi que pour le temps de voyage requis pour y assister. Il exige aussi la collaboration de votre directeur/gérant si vous devez vous absenter pendant un certain nombre de jours de votre club ou votre académie de tennis. De plus, il vous faudra consacrer de 30 à 40 heures environ entre les séances de stage pour des travaux spécifiques à faire chez vous comme de la lecture, de la recherche, l'enregistrement des vidéos sur les athlètes, la préparation des évaluations, etc.

Voici un exemple des jours de stage où les candidats étaient regroupés en 2018-2020 :

1^{er} regroupement : 17 au 21 octobre 2018 (mercredi à dimanche)

2^e regroupement : 16 au 20 janvier 2019 (mercredi à dimanche), Stade IGA, Montréal

3^e regroupement : 1 au 5 mai 2019 (mercredi à dimanche)

4^e regroupement : 26 au 30 août 2019 (lundi à vendredi Internationaux de Repentigny ITF G1)

5^e regroupement : 13 au 17 novembre 2019 (mercredi à dimanche)

6^e regroupement : 5 au 9 février 2020 (mercredi à dimanche)

Où a lieu le stage?

Le stage aura lieu au Aviva Centre, York University – 1 Shoreham Drive, Toronto, Ontario M3N 3A6 et Stade IGA – 285 rue Gary-Carter, Montréal, Quebec H2R 2W1.

Quel est le coût du stage ?

Tarif régulier : 2,520.00 \$* (taxes incluses) pour les membres de l'APT ; 3 600.00 \$* (taxes incluses) pour les non-membres

Tarif subventionné (voir la répartition ci-dessous) : 1 920.00 \$* (taxes incluses) pour les membres seulement

Il y a deux formes de subventions :

1. Subvention pour le stage : 600.00 \$ (taxes incluses) de réduction sur le coût du stage, ce qui le porte à 1 920.00 \$ (taxes incluses)
2. Subvention pour le transport : pour les candidats de l'extérieur de l'Ontario (coût des vols). Les candidats organisent leur propre hébergement. Certains hôtels locaux offrent des tarifs spéciaux.

* **Incluant:** myDF 360 S logiciel et la collection Tennis Canada Dartfish TV (valeur de 200\$)

Qui peut demander des subventions ?

1. Le candidat qui joue un rôle important dans un CDT (15 heures par semaine + implication) ou qui est l'entraîneur principal d'un joueur classé au niveau national (15 heures par semaine + implication)
2. Un ex-joueur classé parmi les meilleurs au pays (voir les critères sur le statut des meilleurs joueurs)

N.B. Les entraîneurs qui demandent une subvention doivent être membre de l'APT

Comment se fait la sélection des participants au stage ?

La sélection au stage dépend à la fois de l'expérience et des résultats comme entraîneur, ainsi que de l'expérience passée comme joueur.

Comme puis-je m'inscrire pour le stage ?

1. En communiquant avec Joan Leung, de Tennis Canada, au (416) 650-7938 ou par courriel à jleung@tenniscanada.com, pour obtenir un formulaire d'inscription.
2. Les entraîneurs et les anciens joueurs qui demandent une subvention doivent joindre à leur formulaire d'inscription les renseignements suivants :
 - Une lettre d'une page soulignant leurs objectifs de carrière
 - Une lettre de référence de l'employeur
 - Le témoignage d'un parent de joueur classé que le candidat entraîne régulièrement (depuis au moins six mois) – **entraîneurs seulement**
 - Une lettre d'approbation de l'association provinciale du candidat
3. Faites parvenir votre demande accompagnée d'un dépôt de 500 \$ à Tennis Canada au plus tard le 31 AOÛT 2018. Le reste du coût doit être payé en totalité par carte de crédit avant le 1^{er} regroupement (17 octobre 2018). N.B. Nous retournons le dépôt en cas de refus de la candidature ou si l'inscription est retirée avant la date limite qui paraît sur le site de l'APT. Le stage est limité aux 25 premiers candidats acceptés.

Faites parvenir votre demande d'inscription et votre dépôt à : Tennis Canada, à l'attention de Joan Leung, 1 Shoreham Drive, Suite 100, Toronto, Ontario, M3N 3A6

Avec qui dois-je communiquer pour plus amples renseignements ?

Veuillez communiquer avec Joan Leung au (416) 650-7938, jleung@tenniscanada.com ou avec Jocelyn Robichaud at 514-273-1515 ext: 6257, jrobichaud@tenniscanada.com